

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le dix du mois d'avril, le conseil municipal de la commune de Longuenée-en-Anjou dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Jean-Pierre HÉBÉ, maire, à l'Espace Longuenée, lieu habituel de leurs séances.

Étaient présents : Jean-Pierre HÉBÉ, Maire ;

Claude GUERIN, Philippe RETAILLEAU, Daniel RAVERDY, Hervé RACAT Maires délégués,

Michel LEBRETON, Gérard MOISAN, Sylviane DUARTE,

Michel ALLARD - Julien ANDRIEU - Régis BERTHELOT - René-Luc BOUYAUX - Djessica BOUZAÏANE - Camille BRETONNIER - Hélène BRIOLAY - Pierre CAMUS - Christine CAPRON - Jacqueline DANET - Sandra DE MAEYER - Jean-Marie DEFAYE - Sophie DENELLE - Béatrice FOLGOAS - Laurence GUILLOUX - Sophie HENRY - Sébastien LAGRANGE - Julien LARFOUILLOUX - Christine LEROY - Pier Paolo LONG - Florence LUCAS - Pascale MERCIER - Yves MULET-MARQUIS - Loïc ORSOR - Laurent PAPIN - Stéphane PIGEON - Evelyne RIVERON - Daniel SALE - Claudine SOURDRILLE - Sylvie TERRIEN - Lydie TESSIER - Michel THOMAS - Olivier VIEIRA

Procurations : Delphine GONIDEC à Camille BRETONNIER - Sylvie MARC à Sylviane DUARTE - Didier MITTEREAU à Christine LEROY - Anthony OUVARD à Djessica BOUZAÏANE - Nathalie POMMIER à Sandra DE MAEYER - Christophe ROBIN à Pier Paolo LONG - Catherine THIBAUT à Michel LEBRETON - Kitty TRAVERS à Hervé RACAT

Excusée(s) : François DE BEJARRY

Absent(s) : Sébastien BAUVY - Franck BONNET - Julien DEFOY - Vincent HOUDMON - Gisèle LARDEUX - Philippe OUDIN - Nicolas ROY - Michèle SEVILLA - Christelle VOISINNE

Secrétaire de séance : Béatrice FOLGOAS

**Budget annexe du lotissement les Basses Vignes III (Pruillé) :
affectation des résultats**

Le conseil municipal, après avoir entendu, le 9 mars 2017, le compte administratif de l'exercice 2016 budget annexe lotissement les Basses Vignes III, statuant ce jour sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement, constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

* Au titre des exercices antérieurs	0 €
* Au titre de l'exercice arrêté	45 795,96 € excédent
* soit un résultat à affecter	45 795,96 € excédent
* Affectation résultat fonctionnement	R 002 45 795,96 €

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution d'investissement de :

- * Au titre des exercices antérieurs - 5 200 € *déficit*
- * Au titre de l'exercice arrêté - 68 640.40 € *déficit*
- * Soit besoin de financement de la section d'investissement à affecter - 73 840,54 €
(hors restes à réaliser)
- * **Affectation résultat investissement** D 001 **73 840,54 €**

Après avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention,

Le Conseil Municipal

Décide de l'affectation en réserves d'investissement (R 1068) de : 0

et un report en section de fonctionnement (R 002) de : 45 **795,96 €**

Convocation du 04 avril 2017
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de Conseillers présents : 41
Conformément à l'article L 2121-25 du Code
Général des Collectivités Territoriales, un extrait du
procès-verbal de la présente séance a été affiché à la
porte de la Mairie.

Le Maire,



Jean-Pierre HÉBÉ



CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
REÇU EN PRÉFECTURE Le

14 AVR. 2017

PUBLIÉE OU NOTIFIÉE
LE 14 Avril 2017